

Date de mise en ligne : 26 mai 2025



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00003** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à **10 AVRIL 2025**

Domicilié (e) Monsieur AREVIER BERNARD
 18 AVENUE DES PINS
 91390 MORSANG-SUR-ORGE

En vue de la réalisation : L'extension d'une maison d'habitation d'une surface de plancher de
39.47 m², rénovation des façades en travertin blanc cassé RAL 1086 sur l'existant ainsi que la
partie extension, création des baies vitrées sur la façade composée de modernature et de casse gute
autour, elles seront de type Alu à rupture de pont thermique RAL 7021, la réalisation d'un réseau
d'eaux indépendant EP et EV, ainsi que l'aménagement de 4 places de parking.

Sur un terrain sis 10 CHE DES PECHEURS
Cadastré AS83

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **10 AVRIL 2025**



Pour le Maire, par délégation
La 5^{ème} adjointe au Maire

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions
que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **DP 94078 25 00003** du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,